

## Vic-Fezensac : AG de la bienfaisance

### Toujours la solidarité

Dimanche , la présidente de l'association, Christiane Goergen Trépout ouvrait l'assemblée générale en présence de Mme Brana , représentant le maire , les conseillers généraux Robert Frairet et Marie Martine Dalla Barba Quatre vingt dix sociétaires étaient présents et 46 avaient donné pouvoir. La Bienfaisance a été créée en Octobre 1841 pour les maîtres artisans et leurs ouvriers . Cette mutuelle assurait ce qui incombe aujourd'hui à la Sécurité sociale plus les frais d'obsèques . Son effectif baissa lorsque furent promulguées les lois sociales , mais elle continua à exister avec quelques adhérents qui vivaient là une société vicoise de solidarité . Elle connut une renaissance en 2001 sous l'impulsion de Louis Lagravère et Pierre Arnaud ; Les Vicois retrouvaient là une association caractéristique d'un esprit de la communauté avec un fil rouge : s'entraider dans toutes les circonstances de la vie L'effectif de l'association est aujourd'hui de 233 adhérents : 80 couples et 73 personnes seules . La présidente donna le complément du volet santé pour le livret « Vieillir et bien vivre à Vic » On signala que le bureau avait décidé de supprimer des listes ceux qui par trois fois n'avaient pas payé leur cotisation .

La secrétaire Mme Van de Louwe fit une analyse du livret de base établi lors de la création de La bienfaisance qu'elle considère comme un document historique de l'évolution sociale. Elle mit en exergue l'article 70 additionnel - rédigé le 18 octobre 1908 - qui précise que tout sociétaire âgé de 60 ans et plus sera mis d'office à la retraite et bénéficiera des avantages énumérés dans l'article 42 du règlement , c'est à dire sera dispensé du versement des cotisations et des corvées de veille. Aujourd'hui on a repoussé à 90 ans la médaille de la solidarité

Jean Raymond Daignan a retrouvé une médaille qui était attribuée à un membre de l'association « La Bienfaisance » pour son dévouement aux bénéficiaires des adhérents - celle là avait été remise à Martial Baurens qui était président . Cette médaille avait été gravée par Oscar Roty, celui qui était aussi l'artiste qui avait créé « la semeuse » Elle portait une face symbolique de la solidarité : une jeune femme vêtue à l'antique avec à ses côtés 2 personnes âgées Elle était attribuée par le ministère de l'intérieur et portait le nom du récipiendaire . Le 28 Mars 1858, on accompagna cette distinction d'un ruban noir avec 2 verticales bleues pour pouvoir la porter sur son vêtement .



Le bureau de La Bienfaisance avec au centre la présidente Christiane Goergen Trépout



Les adhérents nombreux à l'assemblée générale



Médaille de la solidarité